

Travail et Emploi

130 | avril-juin 2012 Diriger une PME

Lucie Tanguy, La sociologie du travail en France : enquête sur le travail des sociologues, 1950-1990

Paris, La Découverte, 2011

Fabrice Guilbaud



Édition électronique

URL: https://journals.openedition.org/travailemploi/5675

DOI: 10.4000/travailemploi.5675

ISSN: 1775-416X

Éditeur

DARES - Ministère du Travail

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2012

Pagination: 91-93 ISSN: 0224-4365

Référence électronique

Fabrice Guilbaud, « Lucie Tanguy, *La sociologie du travail en France : enquête sur le travail des sociologues*, 1950-1990 », *Travail et Emploi* [En ligne], 130 | avril-juin 2012, mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 30 juillet 2021. URL : http://journals.openedition.org/travailemploi/5675 ; DOI : https://doi.org/10.4000/travailemploi.5675

Ce document a été généré automatiquement le 30 juillet 2021.

© Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)

Lucie Tanguy, La sociologie du travail en France : enquête sur le travail des sociologues, 1950-1990

Paris, La Découverte, 2011

Fabrice Guilbaud

RÉFÉRENCE

Lucie Tanguy, La sociologie du travail en France : enquête sur le travail des sociologues, 1950-1990, Paris, La Découverte, 2011, 267 p.

- Avec La sociologie du travail en France: enquête sur le travail des sociologues, 1950-1990, Lucie Tanguy présente le premier livre en français sur l'histoire de la discipline, après plus de trente années consacrées à nourrir la sociologie de la formation et de l'enseignement professionnel qui ont placé l'auteure à l'intersection de la sociologie de l'éducation et de la sociologie du travail: un livre pionnier donc, bien que précédé par l'ouvrage de Michael Rose publié en 1979 en anglais sur la période 1945-1975 mais mal connu en France.
- Loin d'une histoire des idées constituée à partir d'une lecture des œuvres, Lucie Tanguy adopte une démarche inscrite dans les *Science studies*. L'auteure retient notamment de ce champ de recherche que l'émergence d'une nouvelle discipline requiert « la réunion d'une série de conditions institutionnelles d'une part et intellectuelles d'autre part » (p. 21); elle inscrit également sa démarche dans des travaux de sociologie historique des institutions tels que l'ouvrage de Jean-Michel Chapoulie, *La Tradition sociologique de Chicago* (2001).
- L'ensemble des résultats se fonde sur l'analyse d'archives : c'est là l'originalité et la force de l'ouvrage. Des entretiens avec quelques acteurs clés de la sociologie du travail sont mobilisés avec parcimonie car Lucie Tanguy défend plutôt le recours à l'archive,

- « garde-fou contre les formalisations précipitées et les théories abstraites, ou simplement contre les "discours sur" » (p. 15).
- 4 Adoptant le plan chronologique proposé par l'auteure les années 1950, les années 1960-1970 et les années 1980-1990 ce compte-rendu présentera successivement les trois parties de l'ouvrage.
- Des peu de mots tirés des entretiens, ceux d'Alain Touraine résument les années 1950 : « C'était le Far-West, tout était à faire, la sociologie c'était l'Amérique » (p. 43). C'est à cette époque, en 1951, qu'est fondé l'Institut des sciences sociales du travail (ISST) sous l'impulsion du ministère du Travail et de l'université de Paris. L'essentiel des archives utilisées sont celles versées par Olga Raffalovitch, directeur-adjoint de la Direction générale du travail et de l'emploi, et celles de Jean Gouin, inspecteur du travail représentant son ministère au Conseil national de productivité.
- À côté du Centre d'études sociologiques (CES), la fondation de l'ISST apparaît comme l'une des pièces d'un ensemble d'institutions constituées autour de la « politique de productivité » financée par des fonds du plan Marshall. Paritaire dans son administration du fait de sa double tutelle, l'ISST est piloté par des universitaires et des hauts fonctionnaires qui ont la confiance du ministre du Travail : le réformateur Paul Bacon. Les rôles clés d'Olga Raffalovitch et d'Yves Delamotte sont particulièrement développés. Le sociologue Georges Friedmann apparaît d'emblée comme l'interlocuteur le plus écouté du côté académique. En 1954, une section « recherche » est ouverte et abondée de fonds importants. L'objectif du ministère est d'instituer des relations entre recherche et entreprises en imitant l'expérience américaine afin de faire coopérer syndicats et employeurs pour « moderniser la France ». De 1953 à 1958, cinq délégations partent aux États-Unis, et contribuent à diffuser des expériences d'organisation rénovant les relations humaines.
- De leur côté, les chercheurs trentenaires du CNRS approuvent le projet et y voient des opportunités pour mener des recherches et occuper un emploi rémunéré. Sous l'autorité de Friedmann se forme une communauté de chercheurs dont le noyau actif est constitué de Michel Crozier, Yves Delamotte, Jacqueline Gauthier, Vivianne Isambert-Jamati, François Jodelet, Guy Lajoinie, Bernard Mottez, Pierre Naville, Jean-Daniel Reynaud, Alain Touraine, Jean-René Tréanton et Benno Sternberg-Sarel. Les livres de Friedmann, Problèmes humains du machinisme industriel (1947) et Où va le travail humain ? (1951) font alors référence auprès des chercheurs et des hauts fonctionnaires ainsi qu'auprès de certains ingénieurs et directeurs du personnel venus de l'entreprise et fréquentant le CNAM, où Friedmann officie en tant que professeur d'histoire. Aidé par Reynaud, Friedmann est l'entremetteur de ces mondes réunis en séminaire à l'ISST qu'il considère comme « l'institut français le plus apte à prendre place dans la recherche internationale » (p. 52). L'ISST offre un cadre au développement de la sociologie du travail que le Centre d'études sociologiques ne pouvait fournir dans la mesure où il rend possible l'accès aux entreprises et aux financements. Deux grandes commandes d'études sont évoquées : les « ouvriers et le progrès technique » et « les modes de rémunération ». Ces recherches longues forment les plus jeunes au métier de sociologue et leur permettent d'affirmer la validité de leur méthode. D'autres recherches sont menées au CES sous la direction de Pierre Naville mais ce dernier ne s'impose pas face à Friedmann car il ne cumule pas autant de positions que lui dans les instances réunissant milieux dirigeants et universitaires.

- Cette première partie dément d'une part, l'histoire selon laquelle la sociologie du travail serait née au sein du seul CES, d'autre part, que son texte canonique serait le traité éponyme publié en 1962. Le rôle structurant de l'ISST est pleinement révélé et le traité apparaît comme un « symposium » de travaux scellant un compromis entre Friedmann et Naville.
- Les années 1960-1970 consistent à « bâtir une sociologie empirique » (titre de la partie II, p. 73). L'ISST préfigure un contexte de financement important de la recherche en sciences sociales dans les universités et au CNRS. Lucie Tanguy circonscrit l'analyse à son institution principale, le CNRS, d'où provient la majorité des recherches. Pour cela, elle utilise les rapports de conjoncture de son Comité national. « L'affirmation d'une sociologie empirique revendiquée comme la science sociale la plus apte à comprendre et à résoudre les problèmes du moment » (p. 79) est mise en rapport avec les archives de la Société française de sociologie (SFS) où l'on trouve trace des débats et du processus d'adoption chahuté d'une sociologie empirique comme norme, à rebours des théorisations philosophiques et des structuralismes.
- 10 Esquissée dans la période précédente, la sociologie empirique s'aligne sur le modèle des sciences de la nature et combine recherche fondamentale et applications afin d'être susceptible d'apporter des réponses à des questions sociales posées par les institutions du Plan. La quantification, considérée comme un label de positivité, devient une priorité et se développe dans des laboratoires hiérarchisés. Dans le même temps, s'affirme au sein de la SFS une volonté d'autonomie scientifique traduite dans « l'idée d'organiser les sociologues en profession» (p. 104). Bien que la question de la professionnalisation fasse débat en 1965, c'est sur des orientations idéologiques postérieures à mai-juin 1968 que le binôme recherche fondamentale/recherche appliquée divise les sociologues car « pour beaucoup, il ne s'agit plus d'expliquer le monde social mais de le transformer » (p. 114). Les controverses scientifiques sont scrutées à partir des publications de la revue Sociologie du travail (créée en 1959) et de la Revue française de sociologie (1960). Elles portent sur « mouvements sociaux contre organisations » et voient Alain Touraine et Michel Crozier s'affronter, mais aussi sur la « modélisation mathématique » ; sur ce dernier point, Raymond Boudon draine le débat autour de l'idée de causalité tandis que François Isambert, Alain Degenne et Jean-Michel Chapoulie participent également aux controverses. Dans ce contexte, l'auteure reconstitue le développement des carrières des chercheurs (en particulier celles d'Alain Touraine et de Jacques Dofny) grâce à leurs rapports d'activité. Ce chapitre utilisant des sources inédites parfois limitées (Crozier par exemple ne se plie pas à l'exigence du Comité national du CNRS) nous a semblé trop court pour constituer un apport significatif à l'argumentation de cette deuxième partie.
- Les années 1980-1990 sont marquées par l'arrivée de Jean-Pierre Chevènement (ministre de la Recherche entouré de patrons d'industrie et de dirigeants de la CFDT) alors que la gauche accède au pouvoir et nationalise des entreprises. Les chercheurs en sociologie du travail sont sollicités par le pouvoir pour mettre « la sociologie en action » (titre de la partie III, p. 149) autour de la politique industrielle du gouvernement. L'auteure observe cette inflexion par rapport à la période précédente à partir des archives du Programme interdisciplinaire de technologie travail emploi et modes de vie (PIRTTEM, 1984-1993), qui introduit clairement l'entreprise comme objet de recherche. Les nouveaux financements exigent d'aller vers l'interdisciplinarité. Pour cela, l'instrument des « contrats de connaissance », conclus directement entre les

entreprises et les organismes dans l'idée de faire « avec » et non « sur » elles, est inventé. Plusieurs contrats sont présentés : Régie Renault, RATP, le contrat Paroles avec la CFDT. L'avènement de la sociologie de l'entreprise (portée par Denis Segrestin et Renaud Sainsaulieu) est débattu en 1987 lors des deuxièmes Journées de sociologie du travail : Georges Benguigui souligne que l'entreprise était déjà investiguée dans les décennies précédentes, Pierre Desmarez et Marcelle Stroobants qu'elle « doit être étudiée comme enjeu et non comme objet » afin que la sociologie puisse « appréhender les entreprises sans risque de s'en faire leur porte-parole » (p. 195). Ignorant les critiques, cette sociologie se normalise sous la houlette de Sainsaulieu par la constitution d'un milieu professionnel regroupant chercheurs sur contrat et professeurs (Erhard Friedberg et Norbert Alter notamment) qui promeuvent des « sociologies pratiques » reposant sur « un triptyque : recherche, enseignement et intervention » (p. 206) pour « produire le changement ».

Au terme de l'enquête, la sociologie du travail s'avère, selon l'auteure, une « discipline en état de "révolution scientifique" chronique, n'accédant jamais à un régime de "science normale" [...]. Longtemps considérée comme une sociologie critique, la sociologie du travail paraît plutôt s'être rangée, dans les années 1980-1990, du côté des politiques réformatrices » (p. 222).

Chapoulie, dans un article paru en 1991 dans la Revue française de sociologie, avait qualifié de « seconde fondation de la sociologie » la montée en puissance de la sociologie du travail de l'après-guerre aux années 1970. L'ouvrage de Lucie Tanguy raconte donc l'histoire d'un pan dominant de la sociologie française. À ce titre, le livre dépasse son objet et constitue un legs important à l'histoire des sciences; ainsi, sa conclusion aborde la place de la sociologie dans les sciences sociales, souligne « l'absence de cumulativité » et le foisonnement des « points de vue » plutôt que de « théories ». L'auteure reconstitue les conditions économiques et sociales d'émergence et de développement de la discipline, dévoile les liens tissés entre les mondes politiques, ceux de l'administration de la recherche et ceux des chercheurs. Là encore, le livre déborde l'objet de son titre : il s'agit d'une contribution importante à la sociologie des élites. On peut toutefois regretter que l'enquête se limite au seul CNRS alors que dès les années 1970 et surtout 1980, la sociologie du travail se développe beaucoup dans les universités, de même qu'on peut regretter que l'analyse des publications se limite à deux revues. Ce sont là des incitations, plus que des critiques, lancées à l'adresse des sociologues à poursuivre l'enquête de ce livre qui démythifie l'unité de façade de la sociologie du travail. Unité construite malgré des phénomènes, tels que l'expertise et la professionnalisation, qui continuent de segmenter le travail des sociologues.

AUTEURS

FABRICE GUILBAUD

Université de Picardie Jules-Verne, CURAPP-ESS (UMR 7319)